

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion qui aura lieu

Le mardi 11 octobre à 20h30

A la Maison de la Terre de Peyre – Aumont-Aubrac – 48130 PEYRE EN AUBRAC

Sous la Présidence de Monsieur Alain ASTRUC

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

A Peyre-en-Aubrac, le 3 octobre 2022

ORDRE DU JOUR :

FINANCES

- 1 ZA Aumont Sud : prix de vente des lots et examen demandes acquisitions ;
- 2 FPIC 2022 ;
- 3 Ordures Ménagères : redevance spéciale ;
- 4 Partage de la taxe d'aménagement communes / C.C.H.T.A. ;
- 5 Immobilier d'entreprise : projet de la « SCI Les Monts d'Aubrac » ;
- 6 Immobilier touristique : réhabilitation d'un gîte sur Peyre en Aubrac ;
- 7 Contrat territorial Occitanie 2022-2028 : projet contrat + délégation de signature + désignation représentants ;
- 8 Projet « Fraternibus » de Lozère ;
- 9 Demandes de participation au titre du PIG « lutte contre la précarité énergétique » ;
- 10 Convention FFRandonnée Lozère : sentiers de petites randonnées ;
- 11 Demande de subvention Association Mordorfest ;
- 12 Projet « J'irai conter chez vous » ;
- 13 Amélioration Habitat : Guichet unique PNR ;
- 14 Décisions modificatives ;

RESSOURCES HUMAINES

- 15 Pérennisation emploi agent technique ;
- 16 Modification remboursement des frais de déplacement ;
- 17 Erreur matérielle sur création de poste adjoint technique ;

DIVERS

- 18 ZA Arcomie : Diagnostic pollution du site et réclamation ;
- 19 Atelier relais de Peyre : procédure d'expertise et médiation ;
- 20 Projet de vente de la Maison de Retraite de Fournels
- 21 Projet MAM Fournels ;
- 22 Convention de mise à disposition local bâtiment Chassang – C.C.H.T.A / Commune de Fournels ;
- 23 AMI Avenir Montagnes Mobilités – PNR Aubrac – Projet LocO'brac
- 24 Conventions déneigements CCHTA / prestataires : tarifs 2022/2023 ;
- 25 Questions diverses.

*Le Président,
Alain ASTRUC*



Destinataires : Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac

A titre informatif, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux des communes membres de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac

Secrétariat : Personnel administratif de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac

Affichage : Mairie de Peyre-en-Aubrac

PJ : « Pouvoir » (en cas d'absence à la réunion)